

**MAIRIE DE LACANAU**

Télétransmis le :

**22 MARS 2022**

N° 033 213 302 144-2022

0322.DL.1603.2022-06A.DE

Direction générale de la mondialisation,  
de la culture, de l'enseignement  
et du développement international  
Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales

Paris, le 1er mars 2022

## **COMMUNIQUÉ**

Aide d'urgence pour les populations victimes – Action Ukraine  
Ouverture du fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)

### **Extrait du point presse du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères du 1<sup>er</sup> mars 2022**

Comme l'a annoncé M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a activé **le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)** afin de fédérer les initiatives et l'élan de solidarité exceptionnel avec le peuple ukrainien dans les territoires.

Ce mécanisme permet à toutes les collectivités qui le souhaitent, quelle que soit leur taille, d'apporter leurs contributions financières. Mutualisées au sein d'un fonds géré par des équipes spécialisées du Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, **ces contributions permettront de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit.**

Pour les collectivités territoriales souhaitant contribuer financièrement au FACECO, un mode d'emploi est disponible sur le site France diplomatie et en annexe à ce communiqué.

Un autre mécanisme sera également activé pour recevoir les contributions des entreprises qui souhaiteraient se mobiliser.

Face aux conséquences tragiques de l'invasion russe, les besoins humanitaires en Ukraine et dans les pays voisins sont très importants et vont s'inscrire dans la durée.

La France demeurera mobilisée aux côtés du peuple ukrainien.

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères organisera très prochainement une réunion d'information et de coordination avec les collectivités territoriales.

Pour tous renseignements complémentaires : [humanitaire.crise-ukraine@diplomatie.gouv.fr](mailto:humanitaire.crise-ukraine@diplomatie.gouv.fr)

### **Contact :**

#### **Secrétariat**

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | [secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr)